

Liberté Égalité Fraternité

APPEL À PROJETS CAESCE

Comité académique d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement



Mesdames et messieurs les chefs d'établissement,

Le CESCE s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire. Présidé par le chef d'établissement, il est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté, à la santé et à l'environnement intégré au projet d'établissement. Le CESCE organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

Au niveau académique, le CAESCE présidé par le Recteur, définit les grands axes en favorisant la cohérence de ces actions éducatives en lien avec les apprentissages des élèves.

Le CAESCE réuni en juillet 2023 a décidé de renouveler un appel à projets (APP) à l'attention des EPLE afin de favoriser la mise en œuvre de projets promouvant une bonne santé physique, mentale et sociale, un environnement sain (sans pollution, sans réchauffement climatique, avec une biodiversité assez riche pour ne pas promouvoir l'étendue de maladies) et serein (sans harcèlement, avec la fraternité, une égalité, une liberté, une justice sociale,...). Toutes les éducations transversales sont interconnectées et ont leur place dans le CESCE.

Les dimensions d'éducation, de prévention et de protection sont une condition à la réalisation de ces projets. Pour rappel, la définition de la santé selon l'OMS est « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladies ou d'infirmités ».

2



Les projets doivent donc:

- S'inscrire dans une approche globale de la promotion de la santé (au sens de l'OMS) et/ou d'éducation à la citoyenneté, au développement durable; soit dans une approche systémique et transversale;
- S'inscrire dans une continuité éducative et pédagogique, dans un plan pluriannuel et ne doivent pas se résumer à une action ponctuelle menée par un partenaire;
- Être en lien avec le projet académique, d'établissement et/ou d'école;
- Être évaluable (avec un bilan à fournir en fin de projet);
- Participer, in fine, à l'amélioration de la réussite des élèves (identifier les impacts positifs du projet sur les progrès des élèves);
- Proposer un projet construit en inter-degrés ou inter-établissements sera un critère pris en compte positivement par la commission d'étude des projets.

Cet appel à projets prendra fin le vendredi 09 février 2024.

Chaque EPLE peut faire parvenir un seul projet à : caesce@ac-amiens.fr

Une présentation en visio de 5 minutes maximum peut être jointe au projet complété dans les diapositives suivantes ou sera demandée si besoin.

Contact: Nathalie Verguldezoone, chargée de mission au 03 22 82 39 73.



Titre du projet:

Etablissement:
Nom du chef d'établissement:
Adresse:
RNE:
Téléphone:
Mail:



Pilote du projet :

Nom:
Prénom:
Fonction:
Téléphone professionnel:
Mail académique:



Composition de l'équipe projet :

Nom Prénom	Fonction	Mail académique



Indicateurs (avec sources), contexte, constats, problématiques:



Objectifs du projet:



Description du projet:

• Thématiques abordées:

- Projet inter-degrés: oui- non. Le cas échéant avec quelles écoles?
- Projet inter-établissements: oui-non. Le cas échéant avec quels autres EPLE?
- Niveaux de classe ciblés:
- Nombre d'élèves concernés par le projet (approximatif):
- Partenaires:



Description littérale du projet:



Calendrier prévisionnel de l'action:

Période	Actions menées



Financement:

Coût total estimé du projet:

Structures	Somme/ crédits demandés
Financement propre EPLE	
Communauté de communes	
Commune	
Département	
Région	
ARS	
Associations	
CVC; CVL	
CARDIE	
AAP CAESCE 2023-2024	
Autres:	
TOTAL	



Evaluation:

Comment pensez-vous évaluer votre projet?

• Pour les EPLE ayant reçu des fonds dans le cadre de l'AAP 2022-2023, merci de transmettre un bilan de votre projet subventionné.



Pour finir:

- Votre EPLE a-t-il répondu à un autre APP? Oui- Non. Si oui, lequel:
- Avez-vous déposé un dossier dans le cadre de NEFLE?
 (Les projets déjà présentés dans le cadre du conseil national de la refondation ne peuvent être représentés)

- Votre EPLE bénéficie-t-il d'une labellisation? Oui- Non. Si oui, laquelle:
- Quels autres projets, programmes sont déployés dans l'EPLE?

Merci d'avoir répondu à cet appel à projets.

Les projets et demandes seront étudiés en février par une commission de lecture émanant du CAESCE. Les réponses vous seront transmises par la suite.

14